

ECOLE SAINT-JEAN : CIRCULAIRE DE RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Chers parents,

Le temps des vacances est une opportunité formidable pour communiquer, lire, faire du calcul mental, résoudre des énigmes, découvrir de nouveaux sports, des nouveaux amis, de nouveaux lieux de culture, de nature.

Espérant que nos élèves puissent bien en profiter.

A la rentrée, nous accueillerons dans l'équipe, une nouvelle maîtresse, Patricia Plissonneau suite au départ d'Isabelle Peyrard pour l'école de Maclas, maîtresse E – aide des élèves. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et les remercions vivement pour leur engagement auprès des élèves.

Bien cordialement,

M. Meunier, Chef d'Établissement.

A fournir le premier jour de rentrée :

- l'attestation d'assurance scolaire
- la fiche « élève et informations médicales » 2018-2019, ci jointe.
- les photocopies des pages vaccinations du carnet de santé, **en cas de changement**
- les fournitures scolaires (si cartable trop lourd, mettre dans un sac en plastique ou apporter en deux fois)

Jour de rentrée : Lundi 3 septembre 2018

Horaires de rentrée :

à partir de 8h20 jusqu'à 8h30. (Pas de garderie ce jour-là)

Les élèves en maternelle (PS, MS, GS) peuvent arriver jusqu'à 9h15.

Accueil « café » dans la cour primaire pour tous les parents de 8h30 à 9h30.

LES HORAIRES DE L'ECOLE RESTENT IDENTIQUES

Maternelle : 8 h 20-45 / 11 h 20 - 13 h 20 / 16 h 20. Accueil directement dans la classe.

Primaire : 8 h 20-30 / 11 h 30 - 13 h 15-20 / 16 h 30. Accueil sur la cour primaire (traverser la cour maternelle)

L'école est fermée de 11 h 40 à 13 h 15 pendant le temps de cantine.

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA GARDERIE

Matin (gratuite) de 8 h à 8 h 20 et le soir (1 € par jour et par enfant) de 16 h 40 à 17 h 25.

L'accueil en garderie du matin et du soir se fait dans la cour « primaire » ou en salle polyvalente.

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET DU DIRECTEUR

Utiliser en priorité le cahier de correspondance. / Adresse mail : ecolesaintjeanpelussin@gmail.com

SECRETARIAT: 04 74 87 60 16. secretariat@college-st-jean-pelussin.fr du lundi au vendredi : 8 h – 12 h.

Le secrétariat sera fermé du 13 juillet au 24 août inclus.

Les parents des élèves en régime externe peuvent anticiper l'achat des repas à partir du 27 août au secrétariat.

ABSENCES / RETARDS / DECOMPTE CANTINE

Ils doivent être impérativement signalés par SMS à la « Vie scolaire » au début de chaque demi-journée,

avant 8 h 30 le matin (nouveau : au lieu de 9h) et avant 13h15 l'après-midi au **07 83 68 34 50**.

La cantine sera décomptée si le SMS est reçu avant 8h30.

Pensez à préciser la classe de votre enfant et le motif de l'absence ou du retard.

Le jour du retour, les parents doivent obligatoirement motiver l'absence sur le cahier de correspondance.

LES FOURNITURES SCOLAIRES

La liste est sur notre site : www.ensemble-scolaire-saint-jean.com et sur scoleo.fr (organisé par l'APEL)

APEL : Association des parents d'élèves: apelsaintjeanpelussin@gmail.com.

Assemblée générale : **vendredi 14 septembre 2018 à 20h.**

La cotisation de l'APEL est perçue par l'OGEC et reversée ensuite à l'Association des Parents. **Sauf avis contraire de votre part, signifié par écrit avant le 1^{er} septembre 2018, la cotisation annuelle de l'APEL par famille sera notifiée sur votre facture.**

CANTINE

Vous indiquez sur la fiche « vie scolaire » le choix du régime : externe ou demi-pensionnaire.

Le régime est choisi pour l'année. Régime externe : Il faut acheter les repas au secrétariat.

ASSURANCE

Tout élève doit être couvert par une **assurance scolaire comprenant : « Responsabilité civile » et « individuel-accidents ».**

Il est obligatoire de nous faire parvenir ces attestations d'assurance **le jour de la rentrée.**

A noter : Nous ne proposons pas la Mutuelle ST CHRISTOPHE.

REPARTITION DES CLASSES 2018/2019

TPS - PS - MS	Mme Maryse STOFFEL
MS - GS - CP	Mme Aurélie LIMONE (lundi-mardi) et Mme Claire CORDOVA (jeudi-vendredi)
CP - CE1	Mme Salomé POLGE
CE2 - CM1	Mme Mathilde BERTHELIN
CM1 - CM2	Mme Christelle VALLOT (3/4 de temps) et Mme Sandie FROMENTEAU (mardi)
Maître E	Mme Patricia PLISONNEAU (1/4 de temps)

PERSONEL EDUCATIF ET TECHNIQUE

- M. Vincent MEUNIER (directeur) Mme Sandrine BERRUYER (ASEM)
- Mme Arlette RISTIC (ASEM) Mme Dominique VALLOT (Entretien)
- Mme Elodie VILLARD (ASEM)

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires sont couverts par la famille (sans scotch sur la couverture).

CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 (rappel : semaine à 4 jours)

<u>Toussaint</u>	du vendredi 19 octobre après la classe au lundi 5 novembre au matin
<u>Noël</u>	du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7 janvier 2018 au matin
<u>Hiver</u>	du vendredi 15 février après la classe au lundi 4 mars au matin
<u>Printemps</u>	du vendredi 12 avril après la classe au lundi 29 avril au matin
<u>Pont de l'Ascension</u>	du lundi 29 mai après la classe au lundi 3 juin au matin
<u>Pentecôte</u>	du vendredi 7 juin après la classe au mardi 11 juin au matin
<u>Eté</u>	mardi 2 juillet après la classe.

BESOINS PARTICULIERS

Si votre enfant a des besoins particuliers, pour sa santé ou sa scolarité, merci de le signaler au Directeur.

Les médicaments ne peuvent pas être administrés à l'école, sauf en cas de maladie chronique (PAI).

REGLEMENT FINANCIER ET INTERIEUR : Retrouvez-les sur notre site, rubrique circulaire.

FICHE ELEVE ET INFORMATIONS MEDICALES 2018-2019

NOM de l'élève Prénom Classe

Adresse

N° téléphone du domicile

N° Sécurité Sociale de l'assuré

Choix du régime de cantine : demi-pensionnaire Externe

Ligne de bus :

Garderie école matin : OUI NON **Garderie école soir** : OUI NON

Autorisation du droit à l'image : OUI NON

Non de votre assureur

Il est impératif de pouvoir joindre les parents ou la personne responsable de 8h à 17h.

Téléphone portable du père du travail horaires

Téléphone portable de la mère du travail horaires

Autres numéros de téléphone à appeler en cas d'impossibilité de vous joindre à ceux mentionnés ci-dessus

Qui N° téléphone

Qui N° téléphone

NOM du médecin traitant Commune Téléphone

Hôpital ou clinique où l'enfant doit être transporté si possible Ville

PAI : OUI NON

PAP : OUI NON

PPS : OUI NON

L'enfant présente-t-il des allergies ? OUI NON Si oui, lesquelles ?

Vaccinations : Il est indispensable de fournir la première fois une photocopie des pages du carnet de santé :

vaccinations, maladies chroniques, allergies, etc...**puis de la réactualiser si changement dans l'année scolaire.**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) NOM, Prénom

Responsable légal de l'élève : NOM, Prénom Classe

Autorise les membres de l'équipe éducative du groupe scolaire St Jean à faire donner tous les soins, ou à faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant, **en cas de nécessité constatée par un médecin.**

A le

Signature du responsable légal (mère),
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable légal (père)
Précédée de la mention « lu et approuvé »